UNHCR
L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

BUREAU MULTI PAYS DE LA CÔTE D'IVOIRE

RAPPORT SUR L'APATRIDIE 2024

BUREAU MULTI PAYS DE LA CÔTE D'IVOIRE
RAPPORT SUR L'APATRIDIE 2024

L'**apatridie** reste une préoccupation pour le Bureau Multi-Pays (BMP) du HCR pour la Côte d'Ivoire, couvrant le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Liberia et le Togo, avec des centaines de milliers de personnes (dont plus de 900 000 en Côte d'Ivoire) estimées apatrides ou à risque. Les causes incluent des faiblesses dans les systèmes d'état civil, la présence de populations nomades ou frontalières non documentées, des lois sur la nationalité restrictives ou discriminatoires, ainsi que des migrations historiques. Tous les pays du BMP ont nommé un point focal gouvernemental sous l'égide de la CEDEAO et tous, sauf le Ghana, ont adhéré aux conventions de l'ONU sur l'apatridie.

Le HCR continue de soutenir les pays couverts par le BMP de la Côte d'Ivoire dans l'identification, la protection et la recherche de solutions pour les personnes apatrides ou à risque d'apatridie.

Dans le cadre du **Forum Mondial des Réfugiés 2023**, les pays concernés ont annoncé des importantes promesses vers la prévention et la réduction de l'apatridie.

Les actions prioritaires du BMP du HCR pour la Côte d'Ivoire s'articulent autour des axes suivants :

- Maintenir un **rôle de conseil et de soutien** auprès des gouvernements sur les réformes législatives et la recherche de solutions pour éradiquer l'apatridie.
- **Collaborer avec les Équipes Pays des Nations Unies (UNCT**), les organisations de développement et d'autres acteurs pertinents pour identifier des solutions permanentes à l'apatridie ; le HCR peut également soutenir des solutions transitoires, qui pourraient inclure des programmes d'identité numérique innovants visant à garantir l'accès universel aux droits et services de base – tout en tenant compte de l'interopérabilité des systèmes, des paramètres de confidentialité et de la compatibilité des objectifs.
- Continuer à diriger les efforts et encourager les partenariats multipartites pour la **production et l'analyse de données quantitatives et socio-économiques** sur l'apatridie.
- Encourager les pays sous sa couverture à adhérer et opérationnaliser l'**Alliance Mondiale pour mettre fin à l'apatridie.**

Contexte opérationnel

La Côte d'Ivoire est le seul pays en Afrique de l'Ouest ayant fait l'objet d'une **étude quantitative et qualitative** financée par le HCR et menée conjointement avec l'Institut National de la Statistique en 2018. En décembre 2024, sur la base de cette etude, on estime à environs 931 000 apatrides et individus exposés au risque d'apatridie. Cette population se compose de divers profils, parmi lesquels figurent des descendants de migrants historiques qui ne remplissent pas les critères requis pour obtenir la nationalité ivoirienne par le biais de la filiation; les autres groupes à risque incluent les enfants trouvés nés de parents inconnus et les personnes non enregistrées à l'état civil à la naissance, dont les parents n'ont pas de preuve de nationalité.

Le Ghana, le Togo et le Liberia ont entamé le processus pour l'adoption de **plans d'action nationaux** pour la lutte contre l'apatridie. Les deux pays ayant déjà adopté ces plans sont le Bénin (depuis 2014) et la Côte d'Ivoire (2020-2024). La Côte d'Ivoire et le Bénin sont également les deux pays de la sous-région qui ont mis en place des **procédures pour la détermination du statut d'apatride** en lien avec la Convention de 1954 relative au statut d'apatride.

Tous les pays du BMP ont assisté à l'Assemblée Générale Annuelle d'ID4Africa sur l'identité numérique tenue à Cape Town du 21 au 24 mai 2024. Le HCR a organisé un évènement spécial le dernier jour.

Réalisations principales et impact

Identification et protection

Côte d'Ivoire :

- En 2023, un projet de loi nationale sur l'apatridie, basé sur la loi modèle régionale de l'Union africaine, a été préparé par un groupe de travail technique interministériel avec le soutien du HCR. Le projet de loi inclut les garanties énoncées dans la Convention de 1954. Son décret d'application a été élaboré par le même groupe au cours de l'année 2024.
- La Direction d'Aide et Assistance aux Réfugiés et Apatrides (DAARA) a mis en place un mécanisme de coordination avec les autorités consulaires des pays de la sous-région dans le cadre de la procédure de reconnaissance du statut d'apatride. Cette plateforme va faciliter les échanges et les réponses aux demandeurs du statut qui ont des liens avec ces pays, afin qu'ils puissent confirmer s'il s'agit de l'un(e) de leurs ressortissant(e)s.
- Les commissions nationales au statut d'apatride en première instance et en appel ont statué sur 33 cas. En 2024, sept personnes ont été reconnues en tant qu'apatrides par les commissions.
- **1 782** personnes en situation de risque d'apatridie identifiées, dont 250 enfants trouvés de parents inconnus, abandonnés et orphelins. Les cas les plus critiques ont pu être pris en charge par les cliniques juridiques de l'Association des Femmes Juristes (AFJCI).
- **3 748** personnes ont reçu des orientations juridiques sur des préoccupations liées à l'apatridie, à l'identité légale et à la nationalité.

Prévention

Dans le cadre de la prévention de l'apatridie pour les populations déplacées de force provenant du Sahel central :

- Aux deux sites de transit pour demandeurs d'asile à Timalah et Niorningue (nord de la **Côte d'Ivoire**), **189** nouveau-nés ont été enregistrés et ont reçu leurs certificats de naissance.
- Au **Bénin**, deux audiences foraines se sont tenues à la Mairie de Banikoara pour faciliter l'obtention des documents d'état civil aux réfugiés, demandeurs d'asile et communautés d'accueil dans le département de l'Alibori.
- Le HCR et l'UNICEF ont plaidé pour l'accès des réfugiés à la documentation civile dans le nord du **Ghana**, ce qui a conduit à la délivrance de **44** certificats de naissance.
- Au **Togo**, **64** certificats de naissance (34 garçons, 30 filles) ont été délivrés aux élèves réfugiés sans certificats de naissance, pour faciliter leur inscription dans les écoles. Le plaidoyer se poursuit pour garantir l'accès à l'école des enfants déplacés de force sans devoir présenter leur acte de naissance.

Dans le cadre de l'assistance aux individus à risque d'apatridie en Côte d'Ivoire :

- **250** certificats de naissance ont été délivrés pour des enfants abandonnés de parents inconnus, et **750** pour des adultes à risque par le biais du partenaire Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI).
- En 2024, la Côte d'Ivoire a prolongé pour la deuxième fois une initiative spéciale permettant l'enregistrement tardif gratuit des naissances et la dépénalisation de la fraude identitaire, dans le but de régulariser les documents d'état civil pour les personnes vivant en Côte d'Ivoire. Cette m`esure spéciale prendra fin en 2027.
- **1 100** Registres d'état civil (550 originaux et 550 doubles), **25 000** fiches de déclaration de naissances et **10 000** fiches de rétablissement d'identité ont été distribués pour mettre en oeuvre ladite loi spéciale dans les zones les plus touchées par la présence d'individus à risque d'apatridie.

Réduction

En Côte d'Ivoire, **279** documents de confirmation de nationalité ont été établis, 101 documents de confirmation de nationalité ont été délivrés à des adultes en situation de risque d'apatridie et **178** certificats de nationalité ivoirienne ont été établis au profit d'enfants trouvés en Côte d'Ivoire, de parents inconnus et abandonnés.

Communication

En Côte d'Ivoire, l'AFJCI, à travers ses juristes assistants de projet, a réalisé **117** activités de sensibilisation de masse. Celles-ci se composent de 82 sensibilisations de masse ordinaires, destinées au grand public, et de 35 sensibilisations traitant de la problématique spécifique des enfants trouvés et abandonnés, en s'adressant aux acteurs clés impliqués dans la protection des enfants. Ce second volet des activités s'inscrit dans le cadre du projet « Garantir le droit de chaque enfant à une identité et à une nationalité », financé par les États-Unis.

L'animation de toutes ces activités est appuyée par des prestations de troupes théâtrales, ayant des compétences en théâtre participatif, afin d'amplifier le message de façon inclusive.

20 154 personnes ont été directement touchées par ces activités.

Au cours de la période de rapportage, 49 équipes de U-Report(*) ont été mobilisées, soit 245 U-Reporters pendant les activités de sensibilisation.

(*) U-Report est une plateforme sociale disponible via Facebook, Twitter et SMS, développée par l'UNICEF et disponible dans 50 pays à travers le monde, qui permet aux jeunes d'exprimer leurs opinions sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

Divers

Du 21 au 24 mai 2024, tous les pays du BMP ont assisté à l'**Assemblée Générale Annuelle d'ID4Africa** à Cape Town sur les garanties de l'identité numérique (DPI) et la transformation numérique. Le HCR a organisé une session spéciale le dernier jour, à laquelle certains des pays ont assisté. La Côte d'Ivoire était un intervenant clé avec la participation du Point Focal du Gouvernement pour l'Apatridie et du Directeur Général de l'Agence Nationale d'Identification (ONECI).

Le HCR a financé une consultation externe **pour évaluer le Plan d'Action National pour Mettre Fin à l'Apatridie (2020-2024) en Côte d'Ivoire**. Cette évaluation vise à informer la prochaine phase de l'engagement gouvernemental, à identifier les tâches restantes et à déterminer la meilleure approche pour sécuriser des financements diversifiés. L'impact de cette évaluation sera crucial pour orienter les futures actions.

Le HCR est très reconnaissant pour le soutien financier apporté par les donateurs **États-Unis d'Amérique et République Fédérale d'Allemagne** qui ont soutenu ses activités.

Pour plus d'informations

Silvia Loschiavo, Statelessness Officer
Cote d'Ivoire, Abidjan
loschiav@unhcr.org

Alpha Seydi Ba, Senior Communications Officer
Reg Bureau West & Cent Africa SEN
baalp@unhcr.org

Charlotte Maquin, Senior Protection Officer
Reg Bureau West & Cent Africa SEN
maquin@unhcr.org

Francis Djaha, Assistant Protection Officer
Cote d'Ivoire, Abidjan
djaha@unhcr.org

Cover Story:
https://x.com/unhcrwestafrica/status/1858888121259020355